



## Action pour une déchéance de paternité

Par **lutz**, le **15/03/2008** à **15:51**

BonjourrnJe voudrais faire une action en déchéance de paternité afin de protéger mes enfants des dettes de leur père qui n'a jamais payé la pension alimentaire. Comment faire? merci d'avance pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **16/03/2008** à **00:47**

Ce que vous voulez obtenir est quelque chose de rare...pensez-vous qu'un problème financier soit suffisant !?rnPour se faire, il faut présenter au tribunal une « action en déchéance de l'autorité parentale », dans le cadre de laquelle on doit démontrer l'existence d'un « motif » grave justifiant la déchéance totale ou partielle de l'autorité parentale et aussi établir que cette déchéance est dans l'intérêt de l'enfant. rn rnCordialement